



# FOOT DEUX-SÈVRES HEBDO

N° 06 – Vendredi 15 Octobre 2021

## COORDONNÉES

### SIÈGE SOCIAL ET ADRESSE POSTALE

23 RUE DE PIED DE FOND  
B.P. 18312  
79043 NIORT CEDEX 9

### ACCUEIL :

BOUDREAULT DOMINIQUE  
LEGÉ ANNIE  
MAHAUDI HAKIM  
POIRAULT JEAN-LUC

☎ 05.49.79.18.52 📠 05.49.79.18.52

### SITE OFFICIEL ET E-MAIL

🌐 [HTTP://FOOT79.FFF.FR](http://foot79.fff.fr)

✉ [DISTRICT@FOOT79.FFF.FR](mailto:district@foot79.fff.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE :

#### DU LUNDI AU JEUDI :

• 8H00 - 17H00

#### LE VENDREDI :

• DE NOVEMBRE À MARS : 8H00 - 17H00

• D'AVRIL À OCTOBRE : 8H00 - 16H00



## RÉUNIONS MANIFESTATIONS

**Vendredi 15 Octobre 2021**

Assemblée générale UNAF au District

**Lundi 18 Octobre 2021**

Réunion décentralisée à Chauray

**Jeudi 21 Octobre 2021**

Commission de Discipline

Commission Sportive

## SOMMAIRE

Commission Sportive.....	p 01
Commission Litiges et Contentieux.....	p 03
Commission Statut Arbitrage .....	p 05
Commission FOR-PRO-COM .....	p 08
Commission des Terrains.....	p 09
Retour en Image sur l'AG .....	p 10
Nos Partenaires.....	p 12
Avis aux clubs.....	p 13

# Respectons le code de la route !

## CONDUIS ZEN... LA VIE EN VAUT LA PEINE !



# COMMISSION SPORTIVE

Réunion du 14 Octobre 2021  
Procès-Verbal n° 10

**Président** : Mr. BAUDOUIN Gilles

**Vice-Président** : Mr. ROUGER Alain

**Secrétaire** : Mr. GODET Jean-Marie

**Membres Présents** : MM. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Le Procès-Verbal n° 09 du 07 Octobre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## WEEK-END DU 16/17 OCTOBRE 2021

### FORFAITS

#### Amende de 50 €

Match n°50794.1 Mauzé s/ Mignon 2 – Vouillé Stade 3 en seniors D4 poule E - **Vouillé 2<sup>ème</sup> forfait**

#### Amende de 40 €

Match n°50862.1 Beauvoir 2 – Haut Val de Sèvre 2 en seniors D4 poule F - **Haut Val de Sèvre 1<sup>er</sup> forfait**

#### Amende de 30 €

Match n°51001.1 Beaulieu Breuil 4 – FC du Thouet 1 en seniors D5 poule B - **Beaulieu Breuil 1<sup>er</sup> forfait**

Match n°51529.1 Avenir 79 4 – Ste Néomaye Romans 3 en seniors D5 poule F - **Avenir 79 1<sup>er</sup> forfait**

### FEUILLES DE MATCH EN RETARD

Match n° 50268.1 Terves 2- FC 3C 2 en D3 poule A

Match n° 50935.1 Pays de L'Ouin 3 – Aubinrorthais 3 en D5 poule A

Les clubs recevant ci-dessus sont priés de faire parvenir la feuille de match (pièce officielle) au secrétariat du District, dans les meilleurs délais.

Pour rappel celle-ci doit être transmise, dans les 24 heures qui suivent la rencontre sous peine d'une amende de 25 € (Article 25 des Règlements de la LFNA).

## MODIFICATIONS

### JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE 2021

Le match n° 50937.1 Boismé Clessé – Bressuire Clnc en D5 poule A se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à 15 h 00 sur le stade de Boismé

Le match n° 51660.1 Val de Boutonne – Sauzéen/Paizay le Tort en D5 poule H se déroulera le jeudi 11 novembre 2021 à 15 h 00 sur le stade de Brioux S/Boutonne

### WEEK-END DU 27/28 NOVEMBRE 2021

Le match n° 51400.1 Moncoutant – L'AbiseLargeasseMoutiers S/Chantemerle en D5 poule D se déroulera le samedi 27 novembre 2021 à 18 h 00 sur le stade de Moncoutant.

## COURRIERS

### Du club de Voulmentin St Aubin

Demande d'organisation d'une demi-finale de Coupes Départementales

**Pris note - remerciements**

**Le Secrétaire**  
**Jean-Marie GODET**

**Le Président**  
**Gilles BAUDOIN**



# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 14 octobre 2021  
Procès-Verbal n° 02

**Président** : Mr. ROUGER Alain

**Vice-Président** : Mr. BAUDOUIN Gilles

**Secrétaire** : Mr GODET Jean-Marie

**Membres Présents** : MM. GAUVIN Francis – PETIT Jean-Jacques – PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 € seront débités du compte du club appelant.

Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Le Procès-Verbal n° 01 du 07 Octobre 2021 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

## WEEK-END DU 09/10 OCTOBRE 2021

**Match n° 51399.1 Gâti Foot 3 – Buslaurs Thireuil 3 en D5 poule D**

Arbitre Bénévole : Mr. RANGEARD Bertrand

Réserve du club de Gâti Foot

Je soussigné, BILLY Mickaël, licence n° 1110889375, Capitaine du club de Gâti Foot formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Buslaurs Thireuil, pour le motif suivant : de joueurs du club de Buslaurs Thireuil sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

**La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.**

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Que l'équipe de Buslaurs Thireuil (1) jouait un match officiel ce même jour : St Varent Pierregeay (2) – Buslaurs Thireuil (1) en Départementale 2 poule Nord du 10/10/2021.

Match de référence pour l'équipe (2) : St Martin Amicale (1) – Buslaurs Thireuil (2) en Départementale 4 poule D du 03/10/2021.

Que les joueurs : GIRARD Kenan licence n° 2543549556 – LALANNE Enzo licence n° 2545551889 - LOIZON Damien licence n° 1129333516 – PIPET Xavier licence n° 2543917307 et JARRIAU Clément licence n° 2543329332 ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de son club, alors que celle-ci ne jouait pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

**En application de l'Article 26 Paragraphe C. Restrictions collectives : La Commission, déclare l'équipe de Buslaurs Thireuil (3) en infraction.**

Par conséquent, donne match perdu par pénalité à l'équipe de Buslaurs Thireuil (3) avec 0 but et le retrait d'1 point, pour en attribuer le gain à l'équipe de Gati Foot (3) avec 3 buts et 3 points.

Les droits de confirmation, soit 37€, seront portés au débit du club de Buslaurs Thireuil.

## COURRIERS

### **Des clubs de Prahecq et Brûlain**

Concernant le joueur RIVAULT Florent qui aurait dû être inscrit comme remplaçant sur la feuille de match de la rencontre 51596.1 Brulain 3 – Prahecq 2 en D5 poule G du 10 octobre 2021 à la place de PINAULT Kévin, confirmé par le club de Brûlain.

**Pris note – Le nécessaire a été fait.**

### **Du club de Pays Argentonnois**

Concernant le joueur HERISSE Maxime qui aurait dû être inscrit comme remplaçant sur la feuille de match de la rencontre 50599.1 St Varent Pierregeay 3 – Pays Argentonnois 3 en D4 poule B du 10 octobre 2021 à la place de VERGNAULT Maxime.

**Pris note – Le nécessaire a été fait.**

**Le Secrétaire**  
**Jean-Marie GODET**

**Le Président**  
**Alain ROUGER**



# COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

## REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2021 MUTATIONS

**Membres présents** : MM. OUVRARD Jacques, BERNARD Benjamin, BONNET Franck, BERTAUD Jean Luc, GABORIT Joël

**Invité présent** : Mr. MICHEAU Anthony

**Membres excusés** : MM. GUILLON David, LACROIX Nicolas

\*\*\*\*\*

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.*

### **Rappel de l'article 8 du Statut de l'Arbitrage :**

La Commission du Statut de l'Arbitrage a pour mission :

- de statuer sur le rattachement des arbitres à un club, y compris sur celui des arbitres ayant changé de club ou de statut dans les conditions fixées aux articles 30 et 31,
- de vérifier si les arbitres ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club,
- d'apprécier la situation des clubs au regard du présent Statut et de leur infliger, le cas échéant, les sanctions prévues aux articles 46 et 47.

La Commission de District statue pour tous les clubs dont l'équipe représentative évolue dans les divisions du District.

En cas de changement de club :

- la Commission du Statut de l'Arbitrage compétente pour statuer pour le club d'accueil se prononce sur le rattachement de l'arbitre à son nouveau club.
- la Commission du Statut de l'Arbitrage compétente pour statuer pour le club quitté décide, le cas échéant, de l'application des dispositions favorables de l'article 35 du présent Statut.

### **ETUDE DES DOSSIERS MUTATIONS ARBITRES**

Dossier concernant **M. CARRERE Stéphane – Licence N° 1129318102 (MEYRIE / Isère).**

Demande de mutation en faveur du club du HAUT VAL DE SEVRE,

Après étude des pièces du dossier, par application de l'article 33 du Statut de l'arbitre, **la Commission accorde la mutation de M. CARRERE Stéphane en faveur du HAUT VAL DE SEVRE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

Dossier concernant **M. MICHEAU Anthony – Licence N° 2543988331 (AUNIS AVENIR/Charente Maritime).**

Demande de mutation en faveur du club du F.C. PLAINE ET GATINE,

Après étude des pièces du dossier, aucun motif au titre de l'article 33 ne pouvant être retenu **la Commission accorde la mutation de M. MICHEAU Anthony en faveur du F.C. PLAINE ET GATINE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

Dossier concernant **M. FERREIRA Alberto – Licence N° 1110343808 (NIORT Portugais)**.

Demande de mutation en faveur du club de FRONTENAY St SYMPHORIEN,

Après étude des pièces du dossier, par application de l'article 32 du Statut de l'arbitre, **la Commission accorde la mutation de M. FERREIRA Alberto en faveur de FRONTENAY St SYMPHORIEN à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.**

### COURRIERS DIVERS

#### **Courrier de l'Ent. S. ROMAINE :**

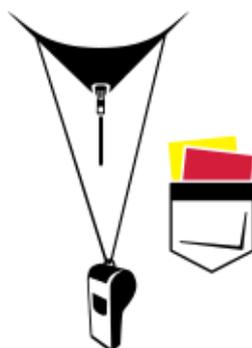
Le club de l'Ent. S. ROMAINE ne peut bénéficier de l'application de l'article 45 « *Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du statut de l'Arbitrage en sus des obligations règlementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire d'une licence frappée du cachet « mutation ».*

#### **Liste des arbitres ayant demandé et obtenu de la Commission Départementale d'Arbitrage une année sabbatique :**

- Johann ROBIN (Airvo St Jouin),
- Thierry DELHIOU (Le Tallud),
- Jean Jacques GANDRILLON (SCALMC),
- Damien VIDAL (Interbocage),
- Richard GASC (F.C.Chauray),
- Mickaël CHATELLIER (St Maixent de Beugné),
- Charlène FILLIPPAZZI(Ardin),
- Cyrille GREGOIRE (Pays Maixentaise),
- Théo METAYER (Vouillé),
- Mathéo PAINDESSOUS (Neuillaubiers formé à St Sauveur),
- Emilien GRELLIER (U.S. St Varent Pierregeay),
- Thomas BROSSARD (Pays de l'OUIN) : décision commission régionale du statut de l'arbitre.

**Le Président  
Jacques OUVRARD**

**Le PASS Sanitaire a été vérifié pour l'ensemble des membres Présent.**



# COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2021  
LISTE DES CLUBS EN INFRACTION

**Membres présents** : MM. OUVRARD Jacques, BERNARD Benjamin, BONNET Franck, BERTAUD Jean Luc, GABORIT Joël

**Invité présent** : Mr. MICHEAU Anthony

**Membres excusés** : MM. GUILLON David, LACROIX Nicolas

\*\*\*\*\*

## SITUATION DES CLUBS ARRETEE AU 31 AOÛT 2021

Les candidats arbitres auront jusqu'au **31 mars 2022** pour être reçus aux tests théoriques (application du Statut) et jusqu'au **30 juin 2022** pour diriger le nombre minimum de rencontres officielles exigées.

Nous vous rappelons qu'en ce qui concerne l'utilisation des joueurs mutés pour la saison en cours, 2021/2022, les clubs doivent obligatoirement faire référence à la liste publiée sur le site du District (rubrique Documents généraux/Arbitrage), ainsi qu'aux divers procès-verbaux de réunion de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitre. Cette liste ne peut plus être modifiée à ce jour.

Nous publions donc ci-dessous la liste des clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage au 31 août 2021.

Cette liste a été établie en fonction des demandes de licences arbitres effectuées par les clubs, via FOOTCLUB, ainsi que des décisions de la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage concernant l'article 34 des Règlements Généraux.

Cette publication peut être contestée par les clubs sous forme d'un appel réglementaire auprès de la Commission Régionale d'Appel dans les 7 jours suivants cette publication (Article 30.3 des Règlements Généraux de la Ligue).

**CI-DESSOUS, LA LISTE DES CLUBS EN INFRACTION :**

### 3<sup>ème</sup> Division :

- AUTIZE AVENIR : Manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction
- EXIREUIL : Manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction

### 4<sup>ème</sup> Division :

- BREUIL BERNARD : Manque 1 arbitre – 2<sup>ème</sup> année d'infraction
- ENT. GENNETON : Manque 1 arbitre – 4<sup>ème</sup> année d'infraction
- A.S. PERIGNE : Manque 1 arbitre – 3<sup>ème</sup> année d'infraction
- SOUVIGNE : Manque 1 arbitre – 1<sup>ère</sup> année d'infraction (club en sommeil 2021-2022)

**Le Président**  
**Jacques OUVRARD**

# COMMISSION FOR.PRO.COM.

## REUNION DÉCENTRALISÉE

La 2<sup>ème</sup> réunion décentralisée se déroulera le :

**LUNDI 25 OCTOBRE 2021 A 20 H 30**  
**Salle des Fêtes**  
**79140 MONTRAVERS**

### ORDRE DU JOUR :

- **Echange avec les clubs**
- **Foot à L'Ecole : Primaire et Collège**
- **Foot Loisir**
- **Arbitrage**
- **Intervention de la Commission Prévention Ethique et Valorisation**
- **Questions Diverses**

### CLUBS INVITES :

ARGENTONNAIS PAYS – AUBINRORTHAIS - BRESSUIRE FC - BEAULIEU BREUIL – CERIZAY CO - CERIZAY INTERBOCAGE GJ - CERIZAY PORTUGAIS - CLAZAY BOCAGE – INTERBOCAGE - CŒUR DE BOCAGE GJ - COMORES - FC 3 C - GENNETON - LE BREUIL BERNARD - L'ABSIELARGEASSE MOUTIERS S/CHANT – MAHORAIS - MONCOUTANT – MONTRAVERS - MAULEONNAIS PAYS GJ – NUEILLAUBIERS - NOIRLIEU CLNC - PAYS L'OUIN - SEVRE ET BOCAGE GJ - ST AMAND S/SEVRE - ST SAUVEUR – TERVES - VOULMENTIN ST AUBIN



# COMMISSION DES TERRAINS

## RESPONSABLES SECTEURS SAISON 2021 – 2022

### SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-Luc – Tel : 06.77.85.56.61

Aubinrorthais – Bocafoot – Breuil Bernard - CO Cerizay – Inter Bocage - Portugais Cerizay – Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – Pays de L'Ouin - St Amand S/Sèvre – Voulmentin St Aubin

### SECTEUR N° 2 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31

Brion – Boësse – Coulonges Thouarsais – Louzy – Lutaizien Oiron - Mauzé Thouarsais – CG Nord Est 79 – St Jean Missé – St Varent Pierregeay - Thouars Foot – US Vergentonnaise - Vrère - Vrines

### SECTEUR N° 3 : Mr. NOIRAUULT Fabrice – Tel : 06.83.21.00.99

FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comore – Genneton – Mahorais Bressuire - Pays Argentonnais – St Cerbouillé St Sauveur - Terves

### SECTEUR N° 4 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 05.49.63.11.78 ou 06.70.58.49.74

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Boussais - Chiché – FayeNoirterre – Gati Foot - Gourgé Lagoon – L'Absielargeasse/Moutiers S/Chantemerle – Plaine Gâtine – St Loup Louin - ThénezayFerrièreLa Peyratte

### SECTEUR N° 5 : Mr. GODET Jean-Marie – Tel : 05.49.64.33.62 ou 06.87.10.94.54

BoisméClessé – Chatillon S/Thouet – Le Tallud - Neuvy Bouin - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay - Pompaire les Loges – St Aubin le Cloud – St Martin du Fouilloux

### SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02

Beaulieu Breuil – Chanteloup Chapelle Courlay (FC 3C) - Clazay Bocage – Cœur de Bocage (GJ) -Sèvre et Bocage (GJ E4C)

### SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73

Ardin – Avenir Autize – Avenir 79 – Buslaursthireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais - Orée de l'Autize - St Maixent de Beugné – Ste Ouenne

### SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97

Augé Azay Le Brûlé –Espoir Maixentais – Exireuil – FomperronMénigoute – La Crèche – Sud Gatine – Pays Maixentais – St Martin de St Maixent - Ste Néomaye Romans – Vallées Deux-Sèvres - Vasléennes

### SECTEUR N° 9 : Mr. LAMARQUE Dominique – Tel : 06.81.27.31.69

Aiffres – Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Portugais – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguairé – Niort Ste Pezenne – Vouillé

### SECTEUR N° 10 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36

Arçais – Beauvoir S/Niort - Brûlain – Coulon – Fors - Frontenay/St Symphorien – Mauzé S/Mignon – Mougou – FC Palludéen – Prahecq – Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte – Usseau

### SECTEUR N° 11 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38

FC Boutonnais – Celles Verrines – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Loubigné – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois - Périgné – St Martin les Melle - St Romans les Melle - Sauzéen - Rom - Val de Boutonne

### SECTEUR N° 12 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72

Exoudun – Haut Val de Sèvre – US Lambon – Pamproux – Souvigné St Martin - Ste Eanne



## ASSEMBLEE GENERALE SAISON 2020-2021

Elle s'est déroulée vendredi dernier, 08 octobre 2021, à la Salle Socio-Culturelle du Tallud.

### RETOUR EN IMAGES

#### L'Assistance



### La Tribune



### Nos anciens du District remerciés



# NOS PARTENAIRES



Crédit Mutuel



Le bon sens a de l'avenir



## AVIS AUX CLUBS

BEUCOUP DE CLUBS ONT, ENCORE AUJOURD'HUI, TOUTES LEURS COORDONNEES EN

« **NON DIFFUSABLES** ».

Dans un souci de bonne communication entre clubs, où lors de demandes spécifiques de nouveaux(velles) licencié(e)s, nous ne sommes donc pas autorisés à communiquer vos informations. En cas de problème de dernière minute durant le week-end, les clubs adverses ne peuvent pas vous joindre.

Pouvez-vous agir sur Footclubs afin de **Diffuser les coordonnées de 2 personnes minimum** (Correspondant(e), Président(e) etc...)?



Organisation → membres du club → Clic sur le nom de la/des personne(s) concernée(s) → Choisir le numéro de téléphone à diffuser → sous l'onglet « diffusion » mettre diffusable puis valider dans le bas de page

Contacts			
Suppr	Type de contact	Contact	Diffusion

**Diffusables**

# COUPE DE FRANCE

## Tirage du 5ème Tour

### WE DES 16 ET 17 OCTOBRE 2021

DIMANCHE 17 OCTOBRE - 15H00



**MONCOUTANT SA (R2) - MIGNÉ AUXANCES US (R2)**

SAMEDI 16 OCTOBRE - 20H00




**ARDIN ES (D1) - BRIVE ESA (R1)**

SAMEDI 16 OCTOBRE - 16H00




**VICQ S/GARTEMPE (R3) - FC BRESSUIRE (NAT3)**

DIMANCHE 17 OCTOBRE - 15H00




**NIORT ST FLORENT (R1) - ANGOULÊME CHTE (NAT2)**

DIMANCHE 17 OCTOBRE - 15H00




**ES BEAUMONT ST CYR (R2) - ST SAUVEUR US (R2)**

## TABLETTES POUR LES CLUBS

**POUR RAPPEL, LE DISTRICT NE FOURNIT PLUS DE TABLETTES A L'INTENTION DES CLUBS.**

Nous vous conseillons de vous rapprocher des grandes surfaces et/ou des magasins d'occasion où vous pourrez trouver de bonnes tablettes au meilleur prix.

**Voici les caractéristiques minimales que doit réunir la tablette :**

RAM : 2 GB

Capacité stockage : 16 GB

Ecran : 9.4" dalle tactile capacitive

Résolution : 1280 x 800 pixels

Système : Equivalent ou postérieur à Android™ 8, Oreo

Connectivité : Wifi/Bluetooth/GPS



# DÉPARTEMENTAL 1 : LES BUTEURS DU WEEK-END



BOUCHER THÉO ⚽  
VEZIN THIBAUT ⚽

MARCHAND GREGORY ⚽ ⚽  
GATARD MARTIN ⚽  
GUILLOTEAU PIERRE ⚽

KOUAKOU STEVEN ⚽  
YESIL NATHAN ⚽  
FAVREAU LUCIEN ⚽

AIRAULT ENZO ⚽ ⚽  
JASMIN QUENTIN ⚽  
LECANTE SEBASTIEN ⚽

BRANGIER MAXIME ⚽  
LUSSEAU JONATHAN ⚽



MICHAUD LOAN ⚽



DEPLANNE ALEXIS ⚽



CHARNEAU CHRISTOPHER ⚽



RAOUL COBENTIN ⚽



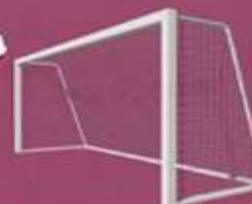
DEKHISSI LOUIS ⚽



GUIGNARD GAEL ⚽ ⚽



la Nouvelle  
République





# 14<sup>e</sup> ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

Les « Trophées Philippe Séguin du Fondation du football » ont pour objectifs de détecter, récompenser et promouvoir les actions citoyennes mises en place par les clubs de football.

**225 clubs de football déjà récompensés !**

Déposer votre dossier de candidature dans l'une des 4 catégories :

Education et Citoyenneté | Mixité et diversité

Solidarité et inclusion | Santé et Environnement

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr>

Informations : 01 44 31 74 56

Date limite de retour des dossiers le 17 décembre 2021

MEMBRES BIENFAITEURS :



[www.fondationdufootball.com](http://www.fondationdufootball.com)